

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : AFSS1230354K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
DIET Flavia	CPAM Haut-Rhin	ALONSO Nathalie	CPAM Melun
GUEDON Annabelle	CPAM Loire-Atlantique	DODELANDE Christelle	CPAM Melun
HOEDTS Virginie	CPAM Flandres	DURAND David	CPAM Nîmes
VERNIERES-ADVENARD Dominique	CPAM Aurillac	LEFEVRE Lydie	CPAM Nîmes
WALLARIN Céline	CPAM Mont-de-Marsan	FERRY Pascal	CPAM Meurthe-et-Moselle
		TABOURET Christelle	CPAM Melun